



Association sportive du collège (UNSS)

publié le 20/09/2017 - mis à jour le 22/09/2017

Vos questions, comment ça marche, ce qu'on y fait...

Bonjour à tous les parents qui ont besoin de se renseigner sur cette association.

Notre association fonctionne sous la présidence de Mme Foucher-Moynard, principale du collège André Albert de Saujon. Les professeurs d'EPS sont les principaux intervenants pour les entraînements les mercredis sans compétitions ou accompagnateurs quand un déplacement en compétition est prévu. Dans certaines circonstances, un animateur extérieur peut être agréé pour participer à l'association en prenant sa licence UNSS adulte (cela peut-être utile pour certains sports que nous ne proposons pas dans notre collège mais qui existent en compétitions scolaires)*

Comme nous n'apprécions guère que nos élèves se retrouvent désarmés - même si parfois, nous ne pouvons faire autrement- lors des rencontres avec les autres établissements de notre district de Royan**, nous proposons des entraînements hebdomadaires pour les préparer à ces compétitions. Ces entraînements se font les jeudis (Futsal) , les vendredis (badminton et tennis de table) de 12h25 à 13h25 (les élèves auront une carte de prioritaire pour le self afin de pouvoir manger avant leur entraînement).

Les autres entraînements le mercredi : 12h30/ 14h pour le Hand-ball

13h/ 15h30 pour la gymnastique

13h/ 15h pour l'athlétisme

Ces entraînements du mercredi seront cependant annulés lors de certaines activités afin que les élèves puissent se tester à tout ce qui leur est proposé, et qui requiert en outre la présence de tous les professeurs :

La 1ère course d'orientation qui aura lieu le 4 octobre , qui est une activité à découvrir absolument.

Le Cross de district, organisé à Saujon où tous nos élèves devraient participer : - il faut au moins avoir vécu un cross dans sa vie !!!! (De toute manière, le cross monopolise tous les vestiaires et structures sportives)

Les compétitions de district se déroulent le mercredi après-midi : les élèves prévoient leur repas qu'ils peuvent prendre au self du collège sous la surveillance bienveillante d'un ASSEDU. Ils peuvent bénéficier du miro-onde pour réchauffer certains plats. Le départ et le retour se font en bus devant le collège. Les parents n'ont donc pas besoin de faire le moindre déplacement pour eux et le matériel est fourni par l'association sportive (raquettes , volants, etc..). Nous demandons par contre un minimum d'indulgence pour récupérer les enfants à l'heure prévue de retour du bus !!!!

En cas de "performance" (vers le mois de février) , les équipes qualifiées aux départementaux, académiques, et, on espère France, seront amenés à louper certains cours qu'ils s'engageront , bien sûr, à rattraper...

POUR S'INSCRIRE

Formulaire d'inscription que votre enfant demande à son professeur d'EPS et sur lequel certains renseignements sont devenus obligatoires : un numéro de téléphone que l'on doit désormais donner à chaque chauffeur de bus avant un trajet, et un e-mail... Le conseil général de Charente-maritime est le seul en France à offrir 5 euros pour la licence UNSS, ce qui permet de ne payer que 14 euros pour la licence qui permet de faire tous les sports proposés par notre association.

ATTENTION ! L'enfant peut tout faire ou ne choisir qu'une ou deux activités : parfois, certaines compétitions peuvent tomber le même jour et provoquer quelques choix " cornéliens"

Le ticket sport permet également une remise de 15 euros pour l'inscription dans un club sportif (20 euros pour un élève boursier)

Le certificat médical n'est pas obligatoire - sauf pour certains sports à risque que nous ne proposons pas -

En raison des études statistiques pratiquées par la fédération, il est préférable de préciser à quelles activités souhaite participer votre enfant .

ASSURANCE}1} : Une mise en garde est d'actualité pour vérifier si les enfants sont parfaitement couverts en cas de problème. Nous souscrivons pour l'ensemble de nos licenciés une assurance globale, mais il nous est demandé de vous proposer une assurance complémentaire individuelle de 10.79 euros au cas où vos assurances personnelles, plus MAE ou autre ne prendrait pas tout en charge. Bien sûr, vous êtes libres d'accepter ou non cette assurance complémentaire.

Vous trouverez en Pièce Jointe le calendrier prévu pour l'année : attention, certaines activités comme les "raids" de Ronce les bains ou boyardville ne sont pas ouverts aux benjamins (6èmes et 5èmes)

1) les élèves licenciés recevront prochainement via le carnet de liaison un document que vous devrez signer, stipulant que vous avez bien reçu cette information :

" J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS". Signature
Les garanties sont à votre disposition auprès des enseignants d'EPS de votre enfant.

*Beaucoup de sports existent en compétition UNSS que nous ne pouvons proposer : voile, surf, judo, (j'ai vu Teddy Riner en terminale gagner ses championnats de France UNSS 3 mois après avoir été champion du monde junior grâce à une élève qui était qualifiée par son niveau en club.°)

** Le district de Royan compte 7 établissements scolaires : Nazareth et Vieilles vignes de Cozes, Garandeau de la Tremblade, Zola, Dunant et Ste-marie pour Royan et André Albert pour SAUJON

*** Renseignements sur site internet : unss.org . Si les réponses sont insuffisantes, cliquer sur la rubrique OPUSS

Documents joints

 [calendrier_unss_2017-2018_1_-2](#) (Word de 64 ko)

 [calendrier_unss_2017-2018_1_](#) (Word de 64 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.